Directeur(trice) du Pôle Risques Naturels et Urbains (H/F)

Cadre d'emplois des Ingénieurs et Attachés Territoriaux

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction de la Protection des Populations et de la Gestion des Risques, rattachée à la Direction Générale Adjointe la Ville Protégée, vous managez le pôle « Risques naturels et Urbains » qui comprend 2 services. Vous pilotez ainsi les orientations du service en charge de la prévention et de la réglementation de l'ensemble des risques naturels et urbains auxquels est soumis le territoire communal. Vous avez également la responsabilité du service « Établissements recevant du public », qui veille à l'application de la réglementation en matière de prévention des risques d'incendie et de panique au sein des ERP.
Vous participez ainsi à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet global de prévention et de réglementation des risques liés à l'activité du pôle.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Piloter et coordonner l'activité des services Réglementation des Risques et ERP ;
- Assurer la cohérence de la planification urbaine vis à vis des risques majeurs naturels et technologiques ;
- Axer les actions de mitigation en privilégiant les zones sensibles, à travers une collaboration étroite avec les services instructeurs ;
- Développer le projet de sécurité des ERP vis à vis des risques d'incendie et de panique, à travers le développement des actions complémentaires aux arrêtés réglementaires pris dans le cadre de l'autorité de police du Maire ;
- Appuyer et conseiller les chefs de service dans le suivi de leurs missions ;
- Être force de proposition auprès de la Direction pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des missions de compétence communale dans le domaine ;
- Évaluer les opportunités d'innovation et impulser de nouveaux projets ;
- Suivre les évolutions réglementaires dans le champ du pôle ;
- Piloter la mise en place des indicateurs d'activité des services et veiller à l'adéquation missions/moyens ;

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Titulaire d'un Bac + 3 à Bac + 5 ou équivalent, vous avez une expérience confirmée dans le domaine de la prévention des risques naturels et industriels.
Vous maîtrisez les réglementations et les procédures concernant la prévention des risques majeurs et disposez d'une expérience avérée dans la mise en application de ces réglementations dans un environnement territorial.
Vous possédez de solides connaissances administratives et juridiques liées aux codes de l'environnement, de l'urbanisme, au code général des collectivités territoriales, à la réglementation en matière d'ERP, ainsi que les modalités d'application des lois de modernisation et de consolidation de la sécurité publique.

Reconnu(e) pour vos qualités managériales, vous savez fédérer les équipes.
Polyvalent(e), rigoureux(euse), vous démontrez un esprit de synthèse et un sens du discernement.
Doté(e) d'une grande disponibilité, vous disposez du sens des responsabilités et d'une capacité d'écoute et de conseil.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'entreprise, participation aux frais de transports ...)

Votre lieu de travail

42 avenue Roger Salengro - 13003 Marseille

Proximité immédiate : Métro ligne 2 (Station Désirée Clary)

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Signataire de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), la Ville de Marseille est résolument engagée en faveur de l'emploi et du handicap.

Référence de l'offre : 5993

Postulez directement en ligne sur **http://emplois.marseille.fr/**